



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VD

Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile, à Payerne, rue de Savoie 1, 1530 Payerne, CHE-109.300.704. Nouvelle association. Statuts du 24 avril 2012. But: l'association est chargée de mettre en oeuvre, sur le territoire défini à l'article 1, la politique d'aide et de soins à domicile, ainsi que des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention mises en place par l'AVASAD sur l'ensemble du territoire vaudois; le conseil d'Etat définit cette politique en concertation avec les associations représentatives des communes et après consultation de l'AVASAD; comme membre de l'AVASAD, l'association a pour mission générale d'aider les personnes dépendantes ou atteintes dans leur santé à rester dans leur lieu de vie; pour ce faire, l'association assure la fourniture de prestations pour promouvoir, maintenir et/ou restaurer leur santé, maximiser leur niveau d'autonomie, maintenir leur intégration sociale et faciliter l'appui de leur entourage; conformément à l'article 2 de la LAVASAD d'octobre 2009, alinéa 4, l'association a en particulier pour mission de: favoriser le maintien à domicile des personnes atteintes dans leur santé ou en situation de handicap; garantir à la population l'accès équitable à des prestations favorisant un maintien à domicile adéquat, de proximité, économique et de qualité; contribuer à la maîtrise de l'évolution des coûts de la santé par une affectation optimale des ressources à disposition; proposer toute mesure innovante afin de favoriser le maintien à domicile à des conditions sociales et économiques adéquates; collaborer activement avec les partenaires et les institutions privées actives dans le domaine sanitaire, médico-social et social pour appliquer la politique définie par le Conseil d'Etat en concertation avec les associations représentatives des communes; participer à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies; assurer l'exécution de programmes confiés par l'Etat (pour but complet cf. statuts). Ressources: subventions fédérales, paiement des assurances et des usagers, participations communales et cantonales, dons, legs et autres contributions, revenus du patrimoine de l'association, subventions pour les projets particuliers, cotisations des membres de soutien. Membres du comité: Güggi Vincent, de Payerne, à Cheyres-Châbles, président, Elbourne Rebet Susan, de Luins, à Vucherens, vice-présidente, tous deux avec signature collective à deux, Charvet Charles, de et à Moudon, Hadorn-Thévoz Valérie, de Missy, à Valbroye, Küng Eric, de Hochdorf, à Payerne, Schürch Eric, de Heimiswil, à Avenches, et Vincent Marie-

Pierre, de et à Vully-les-Lacs, les cinq sans signature. Signature collective à deux est conférée à Pidoux-Guex Mireille, de et à Lucens, directrice.

Registre journalier no 14224 du 08.08.2018 / CHE-109.300.704 / 04412075